

Docteur Yves Rébufat
Président

Docteur Nathalie Cros-Terraux
Vice-Présidente

Docteur Véronique Agaësse
Secrétaire Générale

Communiqué de Presse du 17 septembre 2014

Préavis de grève SNPHAR-Élargi pour le 14 octobre 2014

Le SNPHAR-E réuni en conseil d'administration le 15 septembre s'associe au mot d'ordre de grève du 14 octobre lancé par les 5 intersyndicales de praticiens hospitaliers.

Il s'associe ainsi aux légitimes revendications sur la gouvernance et autres propositions des intersyndicales de Praticiens Hospitaliers en plaidant pour un renforcement de la démocratie et du dialogue social au sein des hôpitaux publics.

Néanmoins, pour le SNPHAR-E, ces demandes sont trop timides en regard des effets détestables de la loi HPST de la précédente législature. Les promesses faites par la ministre de la santé lors du Pacte de Confiance ne sont pas tenues. Le SNPHAR-E exige la fin d'une parodie de concertation qui n'a abouti qu'à renforcer ce que la ministre elle-même promettait de réviser. Ça suffit !

Les acteurs, comme les usagers, font les frais d'une situation qui ne cesse de s'aggraver dans les hôpitaux publics. Le SNPHAR-E appelle alors l'ensemble des Praticiens Hospitaliers à se mobiliser.

Nous exigeons que la Loi de Santé intègre la création d'une section médicale au sein du CHST pour peser enfin efficacement sur les conditions d'exercice des Praticiens Hospitaliers qui se détériorent partout, sans contrôle et avec des conséquences identifiables sur la santé et la sécurité au travail. Ça suffit !

Le SNPHAR-E appelle solennellement l'ensemble des acteurs médicaux, odontologistes et pharmaciens des hôpitaux, permanents ou contractuels, à exiger l'ouverture de véritables négociations pour donner les moyens d'une réelle attractivité pour les carrières hospitalières pour les jeunes et moins jeunes, aujourd'hui désabusés par une incurie managériale démontrée en gestion RH à l'hôpital public.

- Temps de travail médical et prise en compte effective du delta 3g-48h dans les activités ou les rémunérations.
- Refonte de la grille salariale avec la suppression des 4 premiers échelons.
- Revalorisation de la permanence des soins et prise en compte de sa pénibilité.
- Temps de travail réalisé au delà de 48 heures valorisé à 650 euros nets pour une journée de travail, comme les remplaçants intérimaires médicaux.
- Formation Continue avec une définition claire et la sanctuarisation d'une allocation annuelle par praticien lui permettant de souscrire à l'obligation réglementaire du DPC, aujourd'hui nouvelle Usine à Gaz bureaucrate, démotivante, chronophage et coûteuse.
- Moratoire sur l'ouverture des plateaux techniques en 10 ou 12 heures et suivi du temps de travail et de la santé des praticiens qui y sont déjà exposés.

D'ores et déjà, le SNPHAR-E demande à tous les médecins hospitaliers de se préparer à participer massivement à la grève du 14 octobre et à faire en sorte que les Internes puissent participer à ce mouvement s'ils le souhaitent. Un préavis sera déposé dans quelques jours.

Service d'Anesthésie Réanimation
Hôpital Laënnec - CHU de Nantes
44093 Nantes Cedex 1
tél. 02 40 16 51 47
tél. 06 86 87 62 76
✉ yves.rebufat@snphar.fr

Service d'Anesthésie Réanimation
CHU de Dijon - Hôpital Général
3 rue du Faubourg Raines
21033 Dijon Cedex
tél. 06 81 58 27 95
tél. 03 80 29 30 31 poste 16 428
✉ nathalie.cros-terraux@snphar.fr

Service d'Anesthésie Réanimation
CHU d'Amiens - Centre St Victor
354 Bd de Beauvillé
80000 Amiens
tél. 06 33 63 20 62
tél. 03 22 82 40 00
✉ veronique.agaesse@snphar.fr